

Une nouvelle initiative contre le service public audiovisuel : le personnel de la RTS dit "Ça suffit !"

Depuis des années, la SSR et le service public audiovisuel suisse sont sous le feu des attaques. Le personnel de la RTS en subit les conséquences en première ligne.

Une nouvelle salve se présente désormais sous la forme de l'initiative dite "200 francs, ça suffit!" qui entend diviser par deux le budget de la SSR et sur laquelle le peuple suisse se prononcera en 2026.

Elle vient des mêmes initiants - UDC, Jeunes Libéraux-Radicaux, USAM - qui ont déjà essuyé une cinglante défaite en 2018 avec l'initiative "No Billag", balayée par plus de 70% de la population.

Ils reviennent à la charge avec, cette fois-ci, un texte au titre trompeur. Car non, 200 francs, ça ne suffit pas ! L'accepter reviendrait à démanteler le service public, attaquer son indépendance et l'empêcher de remplir sa mission, plus nécessaire que jamais : assurer la pluralité, la représentation des régions et des minorités, le soutien à la culture et au sport et, dans notre démocratie semi-directe, représenter un maillon essentiel de la formation de l'opinion publique.

Ce qui "suffit", en revanche, ce sont les attaques obstinées et récurrentes contre un média public dont la mission est de fournir une information de qualité et de contribuer à la cohésion nationale.

Ce qui "suffit", c'est de s'en prendre au service public pour ouvrir la voie à des intérêts privés, au risque de voir proliférer le fait divers plutôt que l'analyse, et la polémique au lieu du débat.

Ce qui "suffit", ce sont les coupes par millions que le personnel subit depuis des années avec la collaboration du Conseil fédéral, l'obéissance anticipée de la SSR et l'allégeance de ses directions régionales, qui jonglent avec les millions comme si ces sommes ne correspondaient à rien, et sans conscience de la valeur de l'information.

Ce qui "suffit", c'est de voir chaque année des collègues disparaître par dizaines dans des licenciements collectifs - programmés jusqu'en 2029, d'être témoins d'autant de drames humains et d'assister à la perte de compétences et de savoir-faire essentiels à la qualité de l'offre.

Ce qui "suffit", c'est le climat de travail mortifère imposé à celles et ceux qui restent, la surcharge et les burn-out, l'angoisse de perdre son poste et la dégradation continue de nos conditions de travail.

Ce qui "suffit" enfin, c'est de réduire sans fin les moyens de tous les métiers qui contribuent à la fabrication de ces contenus, de l'information au divertissement, du sport à la culture.

Remplir notre mission entraîne nécessairement un coût. Si la répartition et l'efficacité peuvent être débattues, la réponse ne peut se résumer à une coupe à la tronçonneuse. La SSR est une institution imparfaite mais d'intérêt général, qui crée du lien entre les différentes régions de Suisse et les expressions de sa diversité culturelle. Grâce au système de financement indépendant, nous pouvons travailler sans crainte de nous censurer, de perdre un annonceur ou un actionnaire. Grâce à la redevance, nous pouvons tester, enquêter ou dénoncer. Nous pouvons développer des offres qui ne sont pas rentables mais qui ont une valeur démocratique, culturelle, citoyenne et qui relèvent de notre identité nationale.

Le climat politique actuel aux Etats-Unis, par exemple, illustre bien les conséquences d'un paysage médiatique dégradé, dominé par des intérêts privés et la mainmise d'une poignée de milliardaires sur l'information.

Si en 2026 l'initiative "200 francs, ça suffit !" est acceptée, la SSR n'aura plus les moyens de remplir ces missions, en particulier en Suisse romande et au Tessin. Le public devra se contenter de contenus alémaniques sous-titrés. Qui ira à la rencontre des gens pour faire entendre la voix de celles et ceux qui sont peu visibles dans les médias ? Sûrement pas les plateformes de streaming et les programmes étrangers diffusés en Suisse.

De plus, les conséquences dépasseront largement le cadre de la SSR et toucheront en cascade des milliers d'autres acteurs : les métiers de l'image et du son, les sociétés de production ou de communication indépendantes, certains cursus d'études et, bien sûr, les mondes de la culture et du sport en Suisse.

Nous avons la conviction que le "service public" n'est pas un concept vide de sens. Notre travail contribue au droit à l'information et constitue un pilier essentiel de la souveraineté médiatique de notre pays. Le service public est à toutes et tous. Le démanteler n'aidera ni le pays, ni la population, ni les médias privés, vers lesquels seule une minorité d'utilisateurs se tourneront (études de l'Université de Fribourg, 2025, et Université de Zurich, 2024).

Pour toutes ces raisons, le personnel de la RTS prend aujourd'hui la parole pour dire "ÇA SUFFIT !" et invite la population suisse à rejeter cette initiative.

Le personnel de la RTS, constitué de

Animateurs et animatrices, attachés.es de production, caméramen et camérawomen, chefs et cheffes photo, coiffeuses, costumières, créateurs et créatrices de contenu web, développeurs et développeuses web, documentalistes, éclairagistes, formateurs et formatrices, graphistes, illustrateurs et illustratrices sonores, ingénieurs spécialisés.es, journalistes, maquilleuses, métiers de l'administration et des finances, monteurs de décors, monteurs et monteuses vidéo, personnels de sécurité, photographes, planificateurs et planificatrices, présentateurs et présentatrices, producteurs et productrices, programmatrices et programmeurs musicaux, réalisateurs et réalisatrices, recherchistes, réceptionnistes et téléphonistes, régisseurs de diffusion, régisseurs et régisseuses de plateau, scriptes, spécialistes communication, marketing et partenariats, techniciens et techniciennes audio et vidéo, techniciens et techniciennes IT, entre autres.

Une entreprise sous pression permanente – rappel de quelques jalons

Loin du cliché sur le « mammoth SSR », le personnel subit de nombreux plans d'économies depuis 1995. Rappel des événements les plus récents :

- 2016, le conseil fédéral plafonne la part de la redevance SSR à 1,2 milliard de francs et la dissocie de la croissance économique et démographique.
- 2018, le jour-même de la défaite de l'initiative "No Billag", Gilles Marchand annonce un programme d'économies de 100 millions de francs.
- 2022 Lancement de l'initiative "200 francs, ça suffit !".

- 2024 Le Conseil fédéral supprime la compensation totale du renchérissement, occasionnant des pertes de plusieurs dizaines de millions de francs pour la SSR, qui s'ajoutent aux pertes de recettes issues de la publicité touchant l'ensemble des médias.
- 2024 Le Conseiller fédéral Albert Rösti, par voie d'ordonnance, sans consulter ni peuple ni Parlement, impose une baisse de la redevance de 335 (2025) à 300 francs d'ici à 2029, occasionnant une perte totale de 270 millions pour la SSR.
- Dès 2027, 80% des entreprises soumises à la TVA ne paieront plus la redevance.
- Des licenciements collectifs sont prévus chaque année jusqu'en 2029.